

Mercredi 14 octobre 2026

« La Marche des Normands » à Rouen : le maire saisit le préfet et demande son interdiction

Dans un courrier adressé au Préfet le 13 octobre, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, demande l'interdiction de la manifestation annoncée le 17 octobre 2026 par le mouvement d'extrême droite « La Marche des Normands » également présentée sous l'appellation de « Marche des Normaux ».

Ce courrier vise à alerter sur les risques que ce rassemblement organisé sous couvert de régionalisme et d'histoire normande pourrait faire peser sur l'ordre public et la sécurité des habitants. Cette position s'inscrit dans la continuité de celle défendue par le maire les années précédentes face à ce type de rassemblement.

Cette demande s'appuie sur les dispositions de l'article L. 211-4 du Code de la sécurité intérieure qui permettent l'interdiction d'une manifestation susceptible de troubler l'ordre public.

Le maire souligne le contexte national et international particulièrement préoccupant, marqué par la progression des idées extrémistes, la banalisation des discours de haine mais aussi par de fortes tensions sociales et des mobilisations successives.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie :
« Les pouvoirs publics ont une responsabilité essentielle : prévenir les risques de confrontation et garantir l'exercice des libertés dans un cadre sécurisé. Rouen doit rester une ville de respect, de solidarité et de fraternité. »

Il attire également l'attention du préfet sur la volonté exprimée par plusieurs mouvements antifascistes d'organiser une contre-manifestation en réaction à ce rassemblement. Cette perspective renforce les inquiétudes quant à d'éventuelles tensions et confrontations susceptibles de mettre en danger les habitants, les passants, les commerçants et les participants.

Face à ces risques, le maire demande au préfet d'interdire ce rassemblement pour prévenir tout trouble à l'ordre public et garantir la sécurité de toutes et tous.